

Coupe Nouvelle Aquitaine

Règlement 2023

Article I PRESENTATION

La Commission Régionale de BMX de Nouvelle Aquitaine (CRBMX), organise en 2023, sous la responsabilité du Comité Nouvelle Aquitaine, la Coupe Nouvelle Aquitaine (CNA) de BMX.

Article II PARTICIPANTS

a) La CNA est accessible à tout pilote détenteur d'une licence 2023, à jour, autorisant la compétition, délivrée par la FFC. Les licences à la journée ne sont pas acceptées.

b) La CNA se déroulera, conformément au calendrier régional validé par la CRBMX de mars à novembre 2023

c) Les dates et lieux retenus sont les suivants :

- samedi 4 mars 2023/ Anglet
- samedi 11 mars 2023/Stade Bordelais
- dimanche 19 mars 2023/ Gujan Mestras
- dimanche 9 avril 2023/ Marmande
- dimanche 16 avril 2023/ Niort
- samedi 29 avril 2023/ Avensan
- dimanche 7 mai 2023/ Mont de Marsan
- dimanche 11 juin 2023/ Cognac
- dimanche 8 octobre 2023/ Saintes
- dimanche 22 octobre 2023/ Denguin
- dimanche 29 octobre 2023 / Saint Léger
- samedi 4 novembre 2023/ finale à Canéjan

Article III CLASSEMENT INDIVIDUEL - TROPHEE DES CLUBS

a) Un classement individuel par catégorie est établi à la fin de chaque épreuve. Il n'y a pas de classement spécifique pour des féminines ayant décidé de rouler dans une catégorie masculine (choix à effectuer avant la première manche et irrévocable pour la saison)

b) A l'issue de la dernière épreuve, est déclaré vainqueur dans chaque catégorie de la CNA 2023, le pilote, licencié auprès du Comité Nouvelle Aquitaine ayant marqué le plus de points.

c) L'attribution des points se fait suivant la réglementation nationale. Ne seront pris en compte que les 9 meilleurs classements obtenus 3 jokers retenus de la façon suivante: 2 jokers sur les 8 premières manches (mars à juin) 1 joker sur les 4 dernières manches (octobre/novembre)

d) En cas d'égalité les pilotes seront départagés par les points acquis lors de la dernière manche. Si il n'est pas possible de les départager sur la dernière manche, il conviendra de remonter à la manche précédente permettant ce départage.

e) Un classement des clubs affiliés au Comité Nouvelle Aquitaine est organisé:
le Trophée des clubs.

Chaque club devra pour chaque manche déterminer 5 pilotes hommes ou femmes maximum + 1 pilote féminine qui rapportera un bonus de 10 points à son club.

Les noms et catégories des 5 ou 6 pilotes devront être envoyés par mail à l'adresse suivante au plus tard la veille de la course (minuit) :

trophee.des.clubs@gmail.com

Aucun retard ne sera toléré, un club n'ayant pas annoncé son équipe dans les délais ne marquera pas de points.

Article IV RECOMPENSES

a) Le club organisateur de chaque manche devra récompenser les 3 premiers pilotes dans chaque catégorie 20" et Cruiser courues le jour de la manche;

b) Les féminines, n'ayant pas fait le choix de rouler avec les garçons, seront récompensées par un classement séparé. Il n'y a donc pas de classement spécifique pour les filles ayant décidé de rouler avec les garçons.

c) Le club organisateur pourra éventuellement, sans obligation, augmenter cette dotation en récompensant toutes ou parties des finalistes des différentes catégories 20" et ou Cruiser;

d) Une cérémonie protocolaire sera systématiquement organisée pour au minimum les 3 premiers de chaque catégories courues le jour de la manche. Les pilotes ont l'obligation de se présenter à cette cérémonie, revêtus du maillot du club affilié à la F.F.C.(inscrit sur leur licence) ou d'un maillot de sélection régionale ou départementale et en tenue conforme à la réglementation fédérale. Le président de jury appliquera les sanctions prévues pour les pilotes ne respectant pas ce point;

e) Le classement général de la CNA de BMX 2023, donnera lieu à une remise des récompenses aux huit premiers de chaque catégorie. Ces récompenses seront fournies par la CRBMX. Ces récompenses pourront avoir la forme d'un bon d'achat pour les catégories experts et élite régional auprès d'un partenaire de matériel de BMX.

f) Obligation est faite à chaque pilote d'être présent pour recevoir sa récompense, le jour du classement général, sauf cas de force majeure dûment signalé, avec les mêmes prérogatives qu'à l'alinéa IV d).

Article V CATEGORIES

a) Les pilotes féminines ont le choix avant la première manche de la CNA 2023 de décider si elles roulent en catégories féminines ou avec les garçons experts correspondant à leurs catégories. Ce choix est définitif et sans appel. Les cadettes et plus, désirant rouler avec les garçons rouleront avec les 17 ans et plus OPEN.

b) Aucun regroupement de catégories ne sera procédé. La course aura lieu à partir de 2 pilotes engagés dans la catégorie.

c) Les catégories (24) sont les suivantes:

20":

- 7 ans et moins Garçons (G) (2016 et après)
- 8 ans G (2015)
- Pupilles G Experts (2013 - 2014)
- Pupilles G Novices (2013 - 2014)
- Benjamins Experts (2011 - 2012)
- Benjamins Novices (2011 - 2012)
- Minimes G Experts (2009- 2010)
- Minimes G Novices (2009 - 2010)
- Cadets Experts (2007 - 2008)
- Cadets Novices (2007 - 2008)
- 17 ans et plus OPEN (2006 à 1992)
- Elite Régionale: catégorie concernant les pilotes nationaux et LRP à partir des cadets première année. Autres pilotes sur demande et après validation de la commission régionale.
- 30 ans et plus (1993 et avant)
- 8 ans F et moins (2015 et après)
- Pupilles F (2013 - 2014)
- Benjamines (2011 - 2012)
- Minimes F (2009- 2010)
- Cadettes et plus (2008 et avant)

Cruisers :

- Cruisers experts : minimales et plus
- Cruisers Loisirs: pilote de 25 ans et plus (1998 et avant) étant déjà inscrit sur la liste des pilotes loisirs (exceptés les 3 premiers du classement général cruisers loisirs 2022) et pilotes débutants n'excédant pas 2 années de pratique.

Les pilotes féminines roulent dans la catégorie cruisers loisirs par défaut, elles peuvent faire la demande de rouler en catégorie cruisers experts. Dans ce cas le choix sera fait pour l'ensemble de la saison et il n'y aura pas de classement séparé.

Les éducateurs des clubs sont les personnes référentes pour savoir si un pilote peut rouler dans cette catégorie, n'hésitez pas à vous rapprocher d'eux avant l'engagement. La commission se garde le droit de changer un pilote de catégorie en cours de saison si elle constatait un trop gros écart de niveau entre ce pilote et le reste du groupe (Les points gagnés chez les cruisers loisirs ne pourront pas être comptabiliser chez les cruisers experts une fois le changement de catégorie effectué),

Article VII ENGAGEMENTS

- a) Les engagements doivent être réalisés via cicleweb au plus tard le lundi 18h00 précédant la course;
- b) **ATTENTION : à partir de cette année, passé le lundi 18h00, plus aucune inscription (individuelle ou club) ne pourra être prise en compte.**
- c) Les droits d'engagements (9€ pour 2023), hors cicleweb, devront être réglés auprès du club organisateur au plus tard le matin de la course avant la publication des feuilles de race;
- d) Pour que ces engagements soient pris en compte, chaque club devra désigner sur arbitre.bmx.naq@gmail.com un quota d'arbitres en fonction du nombre de pilotes engagés (cette règle ne s'appliquent pas aux clubs des comités extérieurs).
 - pas d'obligation d'arbitres jusqu'à 3 pilotes engagés
 - 1 arbitre journée ou 2 arbitres demi-journée de 4 à 9 pilotes engagés
 - 1 arbitre journée + 1 arbitre demi-journée ou 3 arbitres demi-journée de 10 à 16 pilotes engagés
 - 2 arbitres journée ou 4 arbitres demi-journée plus de 16 pilotes engagés

La répartition par club en demi-journée doit permettre de couvrir l'ensemble de la durée de la compétition.

Le club devra désigner **obligatoirement un référent club** (licencié à jour, n'occupant pas des fonctions lors de la course au sein du staff arbitral), seul interlocuteur du club auprès du jury.

e) En cas de non-respect de ces quotas d'arbitres, l'engagement des pilotes ne sera effective qu'après paiement, par le club, d'une sanction financière dont le montant est déterminé annuellement par la CRBMX (20 € / arbitre manquant en demi-journée). Le suivi des sanctions est assuré par le comité Régional.

f) Un pilote engagé qui ne participe pas à l'épreuve, sera remboursé par le club organisateur, à condition qu'il présente un certificat médical au coordinateur, le jour de l'épreuve, éventuellement par l'intermédiaire du responsable de son club avant 9h00 ou par mail les jours précédents la course;

g) Chaque responsable de club doit contrôler la bonne inscription de ses pilotes le jeudi soir 18h00 sur la liste « inscriptions par club » disponible sur le site Internet du comité de Nouvelle Aquitaine et signaler immédiatement toute anomalie sur arbitre.bmx.naq@gmail.com

j) Aucune demande de correction ou modification ne sera prise en compte le jour de la course;

Article VIII Championnats départementaux

Les coupes Nouvelle Aquitaine ne pourront pas être support à un championnat départemental.

Un championnat départemental devra être une compétition à part entière.

Article IX Autres.

- Tout pilote engagé par son club, sur une manche, est censé connaître le présent règlement et s'y conformer

- Pour tout point non indiqué au présent règlement, il convient de se référer au règlement FFC titre VI en vigueur.

- Lorsqu'une catégorie ne comptera pas plus de 8 engagés, la course se déroulera sous le format suivant : 3 manches + 1 finale.

les pilotes effectueront les 3 manches qualificatives comme les autres. A l'issue des ces 3 manches une feuille sera éditée pour la finale en prenant en compte les résultats des 3 manches qualificatives pour l'ordre du choix de place sur la grille en finale. La finale se fera sur une unique manche, le résultat final de la course retenu sera la place obtenu lors de la finale.

ANNEXE 1 : liste pilotes

NICOLAS CAPLIER Bmx Breuillet

FLORIAN POURPOINT Bmx Saintais

CHRISTOPHER MOL Bmx Denguin

sont les 3 premiers hommes du classement général cruisers loisirs de la coupe NA 2022. Ils évolueront donc en catégorie cruisers experts pour 2023.

Elites régionaux 2023.

AUDINEAU Mathias Bmx club Niortais

FERRER Dorian Bmx club Mios

BATIER Louis US Bouscataise

BALLION Jules Bmx club Mios

GABET VALENTIN Denguin Bmx club

GUERINEAU Antoine Bmx club Niortais

LAFLEUR Ugo Bmx club Niortais

DURAND Hugo Stade Bordelais

sont les 8 premiers du classement général 17/29 ans OPEN de la coupe NA 2022. Ils évolueront en élite régional pour 2023.

ALEXANDRE Yannick Pau Bmx club

VEDEAU Thomas UV Angerienne

GENESTE Axel Condat Bmx club

sont les 3 premiers du classement général Cadets experts de la coupe NA 2022. Ils évolueront en élite régional pour 2023.

Les pilotes inscrits dans la catégorie en 2022 restent en élite régionale (exceptés les 5 pilotes 17/29 Open montés de 2021 à 2022, voir tableau)

Tous les pilotes nationaux et LRP de cadets 2 à 25/29 roulent obligatoirement dans la catégorie élite régionale.

Les cadets première année nationaux ou LRP sont inscrits en élite régionale par défaut mais ont le choix de rouler en cadets experts pour la saison. La demande devra être faite auprès de la commission avant la première coupe de l'année (4 mars 2023).

1	PENEL Scotty	Medoc Bmx
2	LAFRAGUETA Clement	Stade Bordelais
3	CAILLAUD Melvyn	Stade Bordelais
4	DESPEAUX Matthieu	Stade bordelais
5	CHAT Matheo	Bmx Mios
6	ROUME Dimitri	Pau Bmx club
7	JAY Jérémy	Stade Bordelais
8	THOMAS Noam	Stade Bordelais
9	BOUDEY Enzo	US Bouscataise
10	RIVERA CISTENAS Javier	UCS Anglet
11	MONNIER Tao	Stade Bordelais
12	HERBERT Malo	Bmx club Limoges
13	FORGE Lucas	Bmx club Limoges
14	CROUAIL Maxence	Stade Bordelais
15	DAGUERRE Alexandre	UCS Anglet
16	SERAUDIE Luigi	Stade Bordelais
17	DIAS Lucas	Saint Leger Bmx
18	FAURE Milane	Bmx Breuillet
19	NACHEZ Romain	Bmx Breuillet
20	GOUZIEN Theo	Stade Bordelais
21	ROUTA Yanis	Stade Montois Bmx
22	KERJEAN Maxime	Canéjan Bmx club
23	FAURE Matteo	Stade Bordelais
24	VYNS Leo	Bmx Gujanais
25	KERJEAN Hugo	Bmx club Cournon
26	DEBRIS Tristan	Pau Bmx club
27	RENARD Sven	UCS Anglet
28	DEJEAN Nolan	Bmx Saintais
29	CLERTE Eddy	Stade Bordelais
30	BILLEREY Kylian	Stade Bordelais
31	GALLIAT Alex	Stade Bordelais
32	MARCHAND Kevin	UCS Anglet
33	LIVET Kilian	AS Saint Junien Bmx
34	FOURCADE Loïc	Stade Bordelais

35	VATRAN Kylian	Stade Bordelais
36	SASTRE Dorian	Bmx club Limoges
37	DEFrance Léo	Stade Bordelais
38	VAUTIER Noa	Medoc Bmx
39	CHAUDOUARD Enzo	Bmx club Limoges
40	TASTEYRE DEL VITTO Leopold	Bmx La Rochelle
41	JOULIN Remi	UV Angérienne
42	COCHEREAU Mathys	Bmx club Niortais
43	BOUDIGUES Nathan	Canejan Bmx club
44	HERBERT Malo	Bmx club Limoges
45	JACQUIN Thomas	Bmx club Limoges
46	MASSEGLIA Paul	Stade Bordelais
47	MERVILLE Ryan	Stade Montois Bmx
48	NAVARRO SALABERT Alexis	Denguin Bmx club
49	VALLEE Gaspard	UCS Anglet
50	VEDEAU Thomas	UV Angerienne
51	ALEXANDRE Yannick	Pau Bmx club
52	GENESTE Axel	Condat Bmx club
53	PERRIER-MARCHAND Quentin	Stade Bordelais
54	AUDINEAU Mathias	Bmx club Niortais
55	FERRER Dorian	Bmx club Mios
56	BATIER Louis	US Bouscataise
57	BALLION Jules	Bmx club Mios
58	GABET Valentin	Denguin Bmx club
59	GUERINEAU ANTOINE	Bmx club Niortais
60	LAFLEUR Ugo	Bmx club Niortais
61	DURAND Hugo	Stade Bordelais
62	ALBARET Lenny	Stade Bordelais
63	CLEMENT Tom	Stade Bordelais
64	DARTENUC Romain	Stade Montois Bmx
65	DUFOYER Benjamin	US Bouscataise
66	ESSABAR Axel	Stade Bordelais
67	FAURE Titouan	Stade Bordelais
68	GELU Ruben	Bmx club Niortais

69	SURRUGUE Axel	Stade Bordelais	
70	RIGOLET Mathéo	Stade Bordelais	
71	LASSERRE Baptiste	UV Angérienne	
72	LATOIR Jules	UV Angérienne	
73	LEBAIL Yannick	Breuillet Bmx club	
74	IOAN Raphael	Stade Bordelais	
75	CONDOMINES Pierre-Jean	Medoc Bmx	
76	VAUTIER Jao	Medoc Bmx	
77	ALLARD Noa	Bmx Saintais	
78	LESPINE BARRIERE Mael	Bmx Marmande	
79	PARENT Charles	Bmx club Limoges	
80	RIGOLET Mathéo	Stade Bordelais	
81	SALESSES Mathys	Bmx Denguin	ELITE REGIONAL OU CADET EXPERT
82	BARANSKY Raphael	Stade Bordelais	
83	GLORY Maxime	Bmx Saintais	
84	MARROCQ Thibaut	Stade Montois	
85	PLESSIS Titouan	US Bouscataise	
86	BALDACCHINO Iban	US Anglet	
87	BERGER Mael	Bmx club Limoges	
88	IOAN Martin	Stade Bordelais	
89	LE PAIH Archibald	Bmx Marmande	
90	MOURGAUD Antonin	Condat Bmx club	
91	NAVARRO Matt	Bmx club Pau	
92	ROBERT Gabin	Saint Léger Bmx	
93	SICHEL Maxime	Canéjan Bmx club	ELITE REGIONAL ou 17 et + OPEN
94	ROFES Enzo	Pau Bmx club	
95	BAZZO Maxime	Cavignac bmx club	
96	DELHOMMAYE Cyprien	Pau Bmx club	
97	CANDAU Mathis	UCS Anglet	

Les 5 derniers pilotes ont le choix de rouler en 17 et plus Open en 2023 à condition d'en faire la demande à la commission régionale Bmx avant la première course de saison.

ANNEXE 2 : catégories novices/experts

PUPILLES NOVICES 2023

Tous les pilotes nés en 2013 et 2014 ayant eu leur première licence en 2023 ou en 2022

BENJAMINS NOVICES 2023

Tous les pilotes nés en 2011 et 2012 ayant eu leur première licence en 2023 ou en 2022

MINIMES NOVICES 2023

Tous les pilotes nés en 2009 et 2010 ayant eu leur première licence en 2023 ou en 2022

CADETS NOVICES 2023

Tous les pilotes nés en 2008 ayant eu leur première licence en 2023 ou en 2022 ainsi que tous les pilotes nés en 2007 ayant eu leur première licence en 2023, 2022 et 2021.

Tous les autres pilotes qui ne rentrent pas dans ces critères rouleront OBLIGATOIREMENT en experts. Aucune dérogation possible.

